



## ENVIRONNEMENT



# Inauguration du premier site de production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation collective de Dordogne

Installé sur la toiture du gymnase de La Grenadière à Périgueux, le premier site de production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation collective de Dordogne a été inauguré lundi 9 mai. Cette unité de production permet d'alimenter en électricité 8 sites départementaux, soit la consommation annuelle de 34 foyers.

*Publié le 10 mai 2022*

Depuis 2015, le Conseil départemental de la Dordogne a fait de l'excellence environnementale l'un des piliers de son action politique en faveur du développement de l'économie et du territoire.

Cette ambition environnementale globale, qui prend en compte les enjeux de la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique, se traduit notamment par une démarche de réduction des consommations d'énergie par des actions concrètes, telles que le développement du bois-énergie, du photovoltaïque...

## Un projet innovant

Après la réalisation d'une installation photovoltaïque en autoconsommation avec stockage d'électricité sur les archives départementales, le Département a souhaité poursuivre le développement d'installations innovantes et ainsi expérimenter l'autoconsommation collective pour alimenter plusieurs bâtiments de son patrimoine avec de l'électricité renouvelable et locale.

C'est ce qui l'a conduit à réaliser le projet de la Grenadière qui est la première installation d'autoconsommation collective mise en service en Dordogne et l'une des plus importantes du Sud-Ouest.

## Des objectifs ambitieux

Favoriser l'autoconsommation, réduire la facture d'électricité du Département et sécuriser l'approvisionnement électrique sur le long terme, tels sont les trois objectifs poursuivis par la collectivité à travers la réalisation du projet de la Grenadière.

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/inauguration-du-premier-site-de-production-delectricite-photovoltaïque-en-autoconsommation-collective-de-dordogne-22332051?>

L'autoconsommation collective photovoltaïque permet en effet de partager sa production d'électricité avec des bâtiments consommateurs proches, en utilisant une énergie naturelle, locale et abondante. A l'aide de compteurs communicants, Enedis se charge de la répartition de l'électricité entre consommateurs.

Le projet a été initié dès 2019 avec la réalisation d'une étude de faisabilité du Centre régional des énergies renouvelables (CRER) sur le gymnase de la Grenadière, avec une analyse de l'autoconsommation. Il s'est inscrit dans le cadre d'une rénovation thermique des deux sites concernés. Il a consisté en l'isolation thermique des deux toitures, la réfection de l'étanchéité et l'installation de panneaux solaires en toiture.

Il comprend ainsi :

- 2 sites « producteurs » (le gymnase de la Grenadière et les logements de la Grenadière) situés Rue Paul Mazy à Périgueux.
- 8 sites « consommateurs ». Outre les sites producteurs, cette installation alimente le collège Clos Chassaing, la Bibliothèque départementale de prêt (BDP), le service de l'archéologie, etc. tous situés à moins de 2 kms des sites producteurs.

La quasi-totalité de l'électricité ainsi produite sera consommée localement, Enedis, distributeur du réseau d'électricité est chargé de répartir la production et transmet ses informations au fournisseur d'électricité.

La puissance totale installée est de 99,8kWc, correspondant aux besoins électriques de 34 foyers. Cette installation permet une diminution de CO2 de 17 tonnes par an et permettra d'économiser 12 000 à 15 000€ par an d'électricité et 5 000€ par an de gaz naturel (chauffage).

## **D'autres projets à venir**

Engagé dans une démarche environnementale globale de réduction des consommations d'énergie, depuis plusieurs années, le Département de la Dordogne a notamment favorisé l'installation de systèmes photovoltaïques et le développement du bois énergie dans 18 de ses collèges. Une démarche qu'il a décidé de poursuivre sur le reste de son patrimoine.

C'est dans cette dynamique que le Département a réalisé une installation d'autoconsommation et de stockage solaire sur le toit des Archives départementales à Périgueux en 2020.

Le déploiement de sites de productions photovoltaïques sur les bâtiment de la collectivité va se poursuivre à un rythme régulier. Pas moins de 16 projets sont programmés jusqu'en 2024, principalement sur des toitures.

Les prochains projets doivent voir le jour dans le courant du second semestre 2022 au Parc départemental à Marsac-sur-L'Isle. Deux unités, l'une produisant 100 kWc en toiture et l'autre de 60 kWc en ombrelles, doivent être mises en service.

Quatre projets sont prévus pour 2023, dont le dojo départemental qui sera doté d'une unité de production photovoltaïque de 160 kWc, et le bâtiment du SATESE, juste à côté du laboratoire départemental d'analyse et de recherche, qui disposera d'une unité de 9 kWc.

Sous réserve d'études de structures, des observations de l'Architecte des Bâtiments de France et des raccordements Enedis, quatre collèges et une cité scolaires devraient eux aussi entrer dans ce dispositif de production photovoltaïque.

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/inauguration-du-premier-site-de-production-delectricite-photovoltaique-en-autoconsommation-collective-de-dordogne-22332051?>

